Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 056-215600099-20261103-DELIB2026_75-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT

COMMUNE DE BANGOR
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du mardi 3 novembre 2026

NOMBRE
DE MEMBRES EN EXERCICE : 15
DE PRESENTS : 12
DE VOTANTS : 14

L'an deux mille vingt-six le trois novembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BANGOR s'est réuni salle du conseil, après convocation légale, sous la présidence de Mme HUCHET Annaïck, Maire.

Date de convocation : 27 octobre 2026

Etaient présents : Madame HUCHET Annaïck – Madame Béatrice PHILIPPE - Monsieur SAMZUN Stéphane - Monsieur Guillaume DANIC – Monsieur Axel SAMZUN - Madame Myriam BROSSIER - Madame Michèle TOURNAY - Monsieur Renaud GODEFROY - Monsieur Thomas BRON - Monsieur Julien MATSIS - Ninon EMERAUD - Monsieur Daniel GURIEC.
Absents excusés ayant donné procuration :
Madame Andrée LOREAL à Madame Annaïck HUCHET.
Monsieur Jean-Pierre PILLIARD à Monsieur Daniel GURIEC.
Absent excusé : Monsieur Bernard PORTUGAL.

DELIB2026-75
OBJET : DESIGNATION SECRETAIRE DE SEANCE

Vu l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de désigner un des membres du conseil municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Madame Myriam BROSSIER se porte candidate.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la nomination de Madame Myriam BROSSIER.

Fait et délibéré à Bangor
Le 3 novembre 2026
Le Maire
Annaïck HUCHET

